



UFF OBLICONTEXT MOYEN TERME A

Part : - ISIN : FR0013299039

OPCVM soumis au droit français

géré par Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de Gestion : L'objectif de gestion de l'OPCVM est celui de son maître, l'OPCVM OBLICONTEXT Moyen Terme M.

La performance de l'OPCVM nourricier sera inférieure à celle du maître en raison des frais propres au nourricier.

Objectif de gestion de l'OPCVM maître :

Le fonds a pour objectif sur sa durée de placement recommandée d'obtenir une performance liée à l'évolution des marchés de taux internationaux notamment par une exposition sur des titres à haut rendement (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) et investment grade.

Le Fonds est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Fonds. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Fonds peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Indicateur de référence : 75% ICE BofAML BB-B Euro + 25% ICE BofAML Contingent Capital , coupons réinvestis.

Politique d'investissement : L'OPCVM nourricier sera investi au minimum à 85% dans son OPCVM maître OBLICONTEXT Moyen Terme M, et, à titre accessoire, en liquidités.

Rappel de la stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

La stratégie mise en œuvre vise à créer un portefeuille essentiellement investi en titres de créance et instruments du marché monétaire, privés ou publics des pays membres de l'OCDE, du G20, de l'Espace Economique Européen ou de l'Union Européenne. Au sein du portefeuille, les titres de sociétés domiciliées dans des pays émergents pourront représenter au maximum 10% de l'actif net.

Le portefeuille pourra être investi jusqu'à 100% de son actif net dans des titres de catégorie Investment Grade (présentant une notation Standard and Poor's ou équivalent, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion, équivalente supérieure ou égale à BBB-).

Le portefeuille pourra également être investi jusqu'à 100% de son actif net dans des titres de catégorie High Yield (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important), dont la notation long terme est inférieure à BBB- (selon Standard and Poor's ou équivalent), ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente. Si les titres ne sont notés par aucune des agences, le caractère High Yield (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) ou Investment Grade est apprécié par rapport à la notation interne effectuée par la société de gestion.

La sélection des titres ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de notation. Il se base notamment sur une analyse interne.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible							rendement potentiellement plus élevé	
1	2	3	4	5	6	7		

Ce système de notation est basé sur les fluctuations moyennes de la valeur liquidative sur les cinq dernières années, c'est-à-dire l'amplitude de variation de l'ensemble du portefeuille à la hausse et à la baisse. Si la valeur liquidative a moins de 5 ans, la notation résulte des autres méthodes de calcul réglementaires. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie actuelle n'est ni une garantie ni un objectif. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Cet OPCVM est noté en catégorie 3, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

La société de gestion analyse préalablement à chaque décision d'investissement chaque titre sur d'autres critères que la notation.

L'OPCVM pourra également investir, à hauteur de 25% maximum de son actif net, en titres de nature obligataire émis par des institutions financières françaises et/ou internationales (banques, sociétés financières, compagnies d'assurance et sociétés du secteur financier au sens large). Dans ce cadre, le gérant pourra investir sans contrainte sur tout type de titres de nature obligataire de ce secteur, à la fois dans des titres seniors, mais également dans des titres subordonnés, datés et non datés, de tout rang de subordination (Tier 1, Upper Tier 2 ou Lower Tier 2) et dans des obligations convertibles contingentes.

L'OPCVM n'a pas vocation à détenir des actions. Toutefois, l'OPCVM pouvant investir dans des obligations de tout rang de subordination ou dans des obligations convertibles contingentes, il existe une possibilité que ces instruments soient convertis en actions sur initiative du régulateur ou dans le cas, par exemple, de la baisse d'un ratio de solvabilité au-delà d'un seuil généralement défini contractuellement. En cas de conversion en actions des obligations détenues en portefeuille, l'OPCVM pourra détenir temporairement des actions dans la limite de 10% de son actif net et procédera au plus tôt à leur vente au mieux de l'intérêt des porteurs.

Dans un but de couverture de ses actifs et/ou de réalisation de son objectif de gestion, et dans la limite de 100% de son actif net, sans recherche de surexposition, l'OPCVM pourra avoir recours aux contrats financiers, négociés sur des marchés réglementés (futures, options listées) ou de gré à gré (options, swaps ...). Le gérant pourra ainsi constituer une exposition ou une couverture synthétique sur des indices, des secteurs d'activité, des zones géographiques ou des devises. Il pourra également prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre certains risques (taux, crédit, change) ou de s'exposer à ces mêmes risques. L'OPCVM pourra également investir dans des obligations contingentes convertibles (Coco).

L'OPCVM présentera une certaine stabilité dans son allocation, celle-ci pouvant toutefois faire l'objet d'ajustements destinés à traduire les convictions de l'équipe de gestion. L'OPCVM présentera une sensibilité au taux d'intérêt pouvant fluctuer entre 0 et 6.

Classification AMF : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Durée de détention recommandée supérieure à 5 ans

Fréquence pour acheter ou vendre des parts : Chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 11h00 sur la valeur liquidative du jour et calculée le jour ouvré suivant.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur. En outre, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Les dispositions en matière de souscription/rachat du fonds maître OBLICONTEXT Moyen Terme M, dans lequel est investi votre fonds, sont expliquées dans la partie Conditions de souscriptions et de rachat du prospectus de OBLICONTEXT Moyen Terme M.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00% TTC
Frais de sortie	0,00% TTC

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou désinvesti. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants Part*	1,80%* TTC
----------------------	------------

*Le chiffre indiqué se fonde sur les frais calculés fin Décembre 2019

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les informations plus détaillées sur les frais peuvent être trouvées dans la rubrique "Frais et commissions" du prospectus, y compris le cas échéant, des informations sur les commissions de performance et leur mode de calcul, sont disponibles auprès de Edmond de Rothschild Asset Management (France).

PERFORMANCES PASSES

La part n'a pas été souscrite ou n'a pas d'historique de plus de 12 mois, conditions réglementaires nécessaires à la publication d'une performance passée.

Création de la part : Avril 2019

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les calculs de performance sont réalisés en Euro coupons réinvestis.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Fiscalité : La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Le prospectus de l'OPCVM et de son maître, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à l'adresse indiquée ci-dessous. Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur le site internet www.edram.fr et www.uff.net.

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management>. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France

Téléphone : 00 33 1 40 17 25 25
e-mail : contact-am-fr@edr.com

Allemagne/Autriche
00 49 6 92 44 33 02 00
info@edram.de

Espagne
00 34 9 17 45 59 32
info@edram.es

UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE

UFF Contact
32 avenue d'Iéna - 75783 PARIS Cedex 16 - FRANCE
0 805 805 809 (appel et service gratuits)
www.uff.net

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/09/2020.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. Ils ne peuvent pas être proposés ou vendus au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation